

Session et horaire

- Les cours se dérouleront du mardi 13 juillet au vendredi 30 juillet.
- Ils seront d'une durée approximative de 60 heures.
- L'horaire des cours sera de 8 h à 12 h 15, du lundi au vendredi inclusivement.

Exigences liées aux cours

- Une photocopie du dernier bulletin ou du dernier relevé de notes est requise pour l'inscription.
- Les élèves devront effectuer les travaux exigés par l'enseignante ou l'enseignant et s'impliquer dans les activités d'apprentissage et d'évaluation.
- Les élèves devront respecter les règlements de l'école et le matériel prêté.
- **Les élèves devront être présents à tous les cours.**



Conditions générales d'admission

- Avoir été référé par un ou des enseignants de son école.
- Avoir obtenu un résultat disciplinaire de **52% et plus.**

Suivi du cheminement de l'élève et évaluation pour les cours d'été 1re, 2e et 3e secondaire

Vous serez informés du cheminement de votre enfant de façon régulière. À la fin de la session, l'enseignant portera un jugement sur la progression des apprentissages réalisés. Ces renseignements seront communiqués à l'école. **Après étude du dossier, celle-ci décidera d'accorder ou non la promotion et vous en avisera par courrier.**



En cas de trouble de comportement, les élèves seront expulsés du cours (**sans possibilité de remboursement**).



La commission scolaire n'offre pas de transport pour les cours d'été.



Pour information, veuillez communiquer avec la direction de votre école.

COURS D'ÉTÉ 2010

Du 13 au 30 juillet 2010



1re, 2e, 3e et 4e secondaire



Cours offerts

- 1^{re} secondaire : Anglais, français, mathématique
- 2^e secondaire : Anglais, français, mathématique
- 3^e secondaire : Anglais, français, mathématique, science et technologie (ST)
- 4^e secondaire : Mathématique (les 3 séquences CST-TS-SN)
Science et environnement (SE)
Histoire et éducation à la citoyenneté

Intention

La Commission scolaire des Navigateurs a élaboré une formule de cours d'été conforme aux orientations du Renouveau pédagogique et adaptée à ses besoins.

Secondaire 1 – 2 – 3

La réussite du cours amènera un résultat disciplinaire maximum de 60%

- En **mathématique**, le cours vise à développer chez l'élève sa compétence à *déployer un raisonnement mathématique* et à *communiquer à l'aide du langage mathématique*. L'élève aura ainsi l'occasion d'approfondir sa compréhension des concepts et processus mathématiques au programme, de les mobiliser dans des situations mathématiques de natures diverses et de communiquer ses démarches en respectant les règles et conventions du langage mathématique.
- En **français**, le cours vise à développer les compétences *Lire et apprécier des textes variés* et *écrire des textes variés*. L'accent sera mis sur les liens qui unissent les deux compétences et sur les stratégies qui soutiennent l'apprentissage de l'élève.
- En **anglais**, le cours vise l'appropriation des stratégies de communication et d'apprentissage qui sont les clés du succès pour les jeunes dans l'apprentissage d'une langue seconde. Le développement des trois compétences de ce programme sera au rendez-vous lors d'activités d'apprentissage soutenues et variées.
- En **Science et technologie (ST)**, le cours vise à développer chez l'élève sa compétence à mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques. L'élève aura ainsi l'occasion d'approfondir sa compréhension des concepts et de les mobiliser dans des tâches variées (situations problèmes variées).

Secondaire 4

L'élève doit également s'inscrire à l'examen de reprise et en défrayer les coûts. La session d'examens est du 2 au 6 août.

- Cours de remédiation en **mathématique** visant à développer chez l'élève sa compétence à déployer un raisonnement mathématique et à communiquer à l'aide du langage mathématique. L'élève aura ainsi l'occasion d'approfondir sa compréhension des concepts et processus mathématiques au programme, de les mobiliser dans des situations mathématiques de nature diverses et de communiquer ses démarches en respectant les règles et conventions du langage mathématique.
- Le cours de remédiation en **histoire et éducation à la citoyenneté** vise surtout le développement de la compétence 2 en lien avec les réalités sociales « Population et peuplement et Économie et développement, Pouvoir et pouvoirs, Culture et mouvements de pensée » seront étudiés durant ce cours. À partir de différentes tâches pertinentes et variées en lien avec les réalités sociales et l'angle d'entrée de celles-ci, l'élève sera amené à développer ses connaissances et compétences historiques sur les différents contenus du programme.
- Le cours de **Science et environnement (SE)** vise à développer chez l'élève sa compétence à mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques. L'élève aura ainsi l'occasion d'approfondir sa compréhension des concepts préalables aux cours de physique et de chimie de 5e secondaire. (Ce cours s'adresse aux élèves ayant besoin du cours optionnel de 4e secondaire pour avoir accès aux cours de chimie ou de physique de 5e).

Inscription La date limite d'inscription est le 5 juillet 2010.

Les élèves s'inscrivent à l'école qu'ils fréquentaient durant l'année scolaire (incluant le Collège de Lévis et l'École Marcelle-Mallet).

- La direction acheminera les formulaires d'inscription au centre administratif de Lévis, à l'attention de madame Christine Pilote.
- Pour les élèves qui ne fréquentent pas la commission scolaire, l'inscription se fait au centre administratif de la Commission scolaire des Navigateurs, au 30 rue Champagnat, à Lévis.
☎ 418-838-8300 (poste 52018)
- Si un cours devait être annulé, les élèves en seraient informés au plus tard le 9 juillet 2010.
- Aucune inscription ne sera acceptée après la première journée de la session de cours.
- Un nombre minimum de 20 élèves est requis pour constituer un groupe. Un nombre insuffisant d'élèves entraîne l'annulation du cours.

Coûts Précisions sur ce que l'on entend par un élève de la CSDN : un élève qui a fréquenté une école de la CSDN pendant l'année scolaire 09-10 et qui présente un bulletin de fin d'année émis par cette école.

- Pour les élèves qui fréquentent une école de la Commission scolaire des Navigateurs, les frais sont de **200 \$**.
- Pour les élèves qui ne fréquentent pas une école de la Commission scolaire des Navigateurs, les frais sont de **295 \$**.
- Les frais doivent être payés à l'école au moment de l'inscription. Le chèque doit être fait à l'ordre de la Commission scolaire des Navigateurs. **Aucun chèque ne doit être postdaté.**

Endroits des cours

ÉCOLE DE LA CLÉ-DU-BOISÉ (1^{re}, 2^e et 3^e secondaire)
706, avenue Albert-Rousseau
Saint-Étienne-de-Lauzon

CÉA DES BATELIERS (3^e et 4^e secondaire)
1172, boulevard de la Rive-Sud
Saint-Romuald

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'AUBIER (1^{re} et 2^e secondaire)
1020, chemin du Sault
Saint-Romuald

